

COMITE DES REGLES ET PRIVILEGES.
MOTION.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Je propose, avec la permission du Sénat, secondé par l'honorable M. Blondin,

Que tous les sénateurs présents pendant la présente session, composent un comité pour prendre en considération les règles et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement et qu'il soit permis audit comité de s'assembler dans cette Chambre-ci quand et comme il le jugera nécessaire.

La motion est adoptée.

COMITE DE SELECTION.

Avec la permission du Sénat, sur motion de sir James Lougheed, secondé par l'honorable M. Blondin, il est

Ordonné, que conformément à la règle 77, les sénateurs dont les noms suivent forment un comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents de la présente session, savoir:— Les honorables MM. Béique, Belcourt, Bostock, Daniel, Robertson, Tanner, Watson, Willoughby et l'auteur de la motion, ledit comité devant faire rapport, avec toute la diligence possible, des noms des sénateurs par lui désignés.

Le Sénat s'ajourne pour se réunir dans la salle du comité des chemins de fer demain à 3 heures de relevée.

SENAT.

Séance du Vendredi, 27 février 1920.

Présidence de l'honorable JOSEPH BOL-DUC.

La séance s'ouvre à 3 heures p.m.

Prière et affaires de routine.

ADRESSE EN REPOSE AU
DISCOURS DU TRONE.

Le Sénat procède à l'examen du discours prononcé par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la présente session.

L'honorable WILLIAM PROUDFOOT: Je propose, secondé par l'honorable M. Chapais, qu'une adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour offrir à Son Excellence les humbles remerciements du Sénat pour le gracieux discours qu'elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement.

Messieurs les sénateurs, en me levant pour proposer que des remerciements soient offerts à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son gracieux discours, je veux d'abord remercier l'honorable mi-

nistre dirigeant de l'honneur qu'il m'a fait en me choisissant pour faire cette motion. En ma qualité de nouveau membre de cette Chambre, c'est une marque particulière de confiance, malgré le fait que je n'ai pas encore eu le plaisir de prendre part à l'étude des nombreuses et importantes lois que le gouvernement actuel a fait adopter depuis qu'il est saisi de la gestion des affaires publiques—lois dont plusieurs doivent être modifiées et perfectionnées durant la présente session. C'est aussi pour moi un honneur de faire cette motion au début d'une session ouverte pour légiférer sur des sujets se rapportant à l'une des plus critiques situations de notre histoire—situation devant considérablement influencer sur l'avenir du Canada—avenir qui dépend des décisions que nous sommes appelés à prendre, aujourd'hui.

Les rêves que nous faisons, avant la guerre, sur les perspectives de développement et de prospérité du Canada peuvent encore se réaliser. D'honorables sénateurs peuvent être sceptiques sur ce point; mais ce que j'avance présentement est bien fondé. Nos aspirations pouvaient avant la guerre se manifester sous différents aspects; mais l'on ne saurait contester sérieusement que nos rêves d'un avenir prospère se réaliseront graduellement sous l'empire d'un développement constitutionnel et national.

Son Excellence nous parle de la ratification du traité de paix conclu avec l'Allemagne, et aussi des traités conclus avec d'autres nations belligérantes—traités que nous sommes appelés à approuver.

La conférence internationale du travail a tenu sa première séance, et, comme le fait remarquer Son Excellence, le Canada a été choisi comme l'un des douze pays ayant des titres à être représentés dans le corps dirigeant du Bureau du Travail international.

Envisagez l'Empire Britannique comme vous le voudrez; ayez votre propre opinion sur ce que doit être l'organisation constitutionnelle de cet empire; mais il n'y a aucun doute que le Canada n'occupe dans la Conférence impériale, qui se tiendra au cours de la présente année, une position qu'il devra entièrement à la part qu'il a prise dans la dernière guerre, et nos vaillants soldats auront beaucoup contribué à ce résultat.

Depuis le moment de l'arrivée en Angleterre de notre premier contingent, un immense changement s'est opéré en notre faveur dans l'opinion publique en Angleterre et il faut attribuer ce changement à ce que notre participation à la guerre a été pour nous l'occasion de nous faire mieux con-